

## Christophe Lacroix

# “ON AVOUE UN DÉLIT, PAS SON HOMOSEXUALITÉ”

**Le ministre wallon du Budget a déposé plainte pour insulte homophobe. Un geste politique et symbolique qui veut mettre en lumière la violence subie par ceux qui se taisent.**

I n'a jamais fait la Gay Pride. *“Je n'en ai jamais senti le besoin”*, dit-il. Pourtant, le prochain défilé des fiertés

homosexuelles pourrait le désigner comme allié des défenseurs des droits des homosexuel(le)s. Discret dans le paysage, jamais vraiment à l'avant-plan sur la photo, Christophe Lacroix,

ministre wallon du Budget (PS), s'est distingué dans l'actualité récente. Non pas sur le plan de l'action du gouvernement ou sur un point de politique vu de Wanze, où il est conseiller communal, mais à propos de la défense de sa vie privée: il a déposé plainte pour injures homophobes perpétrées à son encontre sur Facebook.

**▣ Pouvez-vous nous rappeler les circonstances dans lesquelles vous avez été amené à déposer une plainte pour insultes homophobes?**

**CHRISTOPHE LACROIX** - Il y a deux semaines, j'ai reçu une demande d'ami sur ma page Facebook. J'ai l'habitude de scruter les profils de ceux qui me demandent comme ami, parce que je n'accepte pas n'importe qui sur mon compte privé. Je m'aperçois que cette personne est un fan de Laurent Louis, ancien député fédéral qui a été condamné pour propos négationnistes. J'ai répondu à cette personne que je n'avais pas l'intention de l'accepter dans ma liste d'amis, et j'ai directement reçu, d'abord des

insultes d'ordre politique, et puis des insultes à caractère homophobe.

**▣ Quelles étaient ces insultes?**

**C.L.** - C'était des propos vraiment très vulgaires. “Pédé”, “tarlouze”, “suceur de bite”, “je vais t'enculer”.

**▣ Les hommes politiques sont souvent attaqués sur les réseaux sociaux. Pourquoi réagir?**

**C.L.** - On a l'habitude d'être critiqués, et j'ai déjà été victime une première fois d'injures homophobes sur Facebook. Je me suis dit que ces insultes allaient glisser sur la cuirasse de mon indifférence. Et puis, j'ai réfléchi... Si on m'insulte et si je ne réagis pas, je ne fais rien pour ceux qui se font insulter tous les jours et qui, eux, ont de bonnes raisons de ne pas réagir - parce qu'ils ont peur d'affirmer leur homosexualité. J'ai réagi en pensant aussi aux femmes battues, aux ados stigmatisés, aux personnes âgées maltraitées - à tous ceux qui sont victimes du silence. J'ai voulu profiter de mon statut pour rappeler qu'il existe une législation qui protège les gens. J'ai donc déposé plainte auprès du procureur du roi, mais on peut aussi déposer plainte au commissariat de police. Il n'y a aucune honte à être ce que l'on est. S'il y a bien une expression qui m'énerve, c'est bien celle qui dit “J'ai avoué mon homosexualité”. On avoue un délit, mais l'homosexualité n'est pas un délit.

**■ On a parfois l'impression que les gens ne déposent pas plainte, pour certains parce qu'ils ont peur d'afficher leur homosexualité, mais aussi parce qu'ils se disent que ça ne sert à rien...**

**C.L.** - Je ne pense pas que ça ne sert à rien. Contrairement à un certain discours populiste, j'ai tendance à avoir confiance aux institutions de mon pays. Je suis certain que ma plainte sera prise au sérieux. La loi doit s'appliquer, et dans ce sens, les policiers ont été formés à recevoir les victimes et les plaintes à caractère homophobe. Malheureusement, il faut toujours des cas extrêmes comme l'assassinat d'Ihsane Jarfi à Liège pour que l'appareil décide de mettre en place des directives de la lutte contre l'homophobie (voir encadré).

**■ Vous êtes un homme politique qui affichez votre homosexualité...**

**C.L.** - J'ai assumé mon homosexualité assez tard, à l'âge de 28 ans. J'ai fait mon coming out tard parce que je rêvais d'être un fils idéal et parfait. Je pensais que dire mon homosexualité à mes parents, c'était leur apporter un souci, mais j'avais tort. Quand je l'ai dit, ils ont été soulagés parce que, comme ils n'avaient pas accès à cette partie de ma vie et comme ils s'en doutaient, ils se demandaient si j'étais heureux. Mais, une fois mon coming out fait, je n'ai jamais rencontré aucun problème dans mon parcours, ni avec mes collègues, ni avec les citoyens. J'ai vécu avec mon compagnon pendant douze ans et il m'a accompagné dans tous les déplacements politiques.

**■ Pensez-vous qu'un représentant politique gay est d'office un militant des droits des homosexuels?**

**C.L.** - Dès qu'il s'assume et qu'il le revendique, oui, indirectement. Depuis cette affaire de Facebook, j'ai reçu des centaines et des centaines de messages de soutien, et de témoignages de victimes ou de parents de victimes. Beaucoup de ces messages disent "merci de vous battre pour nous" et m'ont fait prendre conscience que, oui, je représente aussi la cause gay, en précisant que je travaille pour l'ensemble de la population.

**■ Depuis dix ans, la Belgique s'est dotée d'un arsenal juridique assez à l'avant-garde: loi antidiscrimination, mariage homo, adoption par les couples de même sexe, etc. Il y a pourtant une grande différence entre ce que disent les textes de loi et ce qui se passe dans la rue et sur les réseaux sociaux...**

**C.L.** - Bien sûr. Mais je pense que la majorité de nos concitoyens - quels que soient la classe sociale ou l'âge - font preuve d'une grande maturité et d'un grand respect vis-à-vis des minorités. Il ne s'agit pas d'idéaliser mais globalement, ça se passe plutôt bien pour l'acceptation de l'homosexualité, sauf dans certains milieux comme les milieux du sport où là il y a encore pas mal de discriminations envers les homosexuels et les lesbiennes.

**■ L'affaire Luperto ne prouve-t-elle pas qu'un homme ou une femme politiques doivent être prudents dans leur vie privée?**

**C.L.** - Le déballage de la vie privée de

Jean-Charles a été abominable, pour des faits qui sont toujours à l'instruction et n'ont fait l'objet d'aucune preuve. J'ai eu peur que l'on stigmatise l'homosexualité en avançant que, lorsqu'on est homosexuel, on n'aurait pas une sexualité "normale" puisqu'on s'exhiberait dans les toilettes des parkings. Heureusement, malgré le comportement d'une certaine presse, je pense que ça n'a pas été le cas. Maintenant, qu'est-ce que c'est que la prudence? Bien sûr, il faut essayer de ne pas se mettre en danger, comme DSK l'a fait...

**■ Vous, vous faites attention?**

**C.L.** - Oui, je fais attention. Avec les smartphones aujourd'hui, on peut prendre des photos à n'importe quel moment... Je fais attention, mais je ne suis pas devenu parano. Je ne vais pas m'interdire d'aller prendre un verre dans un bar gay.

**■ On va vous reprocher d'avoir médiatisé cette plainte pour vous faire de la publicité.**

**C.L.** - Sur les centaines de messages que j'ai reçus, il y en a trois négatifs qui me traitent de Calimero et m'accusent de mettre en place un plan de communication. J'ai été surpris de l'intérêt médiatique, une fois de plus, je voulais montrer aux victimes de violence homophobe qu'elles ont le droit de porter plainte. Donc non, il ne s'agit pas de stratégie de ma part, sachant que je suis plutôt réservé et que je n'ai pas l'habitude de communiquer sur ma vie privée.

✘ Sébastien Ministru

## Un plan plan-plan

La lutte contre l'homophobie est-elle au point mort en Belgique?

François Massoz de la Rainbow House, plateforme regroupant plusieurs associations lesbiennes, gay, bi et trans, explique: "La mort d'Ihsane Jarfi a été l'élément déclencheur du plan inter-fédéral de lutte contre l'homophobie. Pendant un an, à la demande de Joëlle Milquet, à l'époque ministre de l'Égalité des chances, il y a eu une mobilisation politique; il y a eu concertation avec le secteur - les associations homos entre autres - mais cela n'a abouti

qu'à un bel outil, une sorte de bible de référence qui n'est pas du tout opérationnelle. La preuve qu'il ne pouvait rien donner de concret, c'est qu'aucun budget n'a été alloué à ce plan".

Information confirmée par Patrick Charlier, directeur du Centre inter-fédéral pour l'égalité des chances. "On n'a pas prévu de budget pour la mise en place de ce plan contre l'homophobie, explique-t-il. Les principales critiques soulignaient le

fait qu'il s'agissait surtout d'intentions sans vraiment rien de concret. À l'heure actuelle, la secrétaire d'État à l'Égalité des chances, Elke Sleurs, va entamer des consultations en vue de l'adoption d'un second plan." On ignore quand sera livré ce deuxième plan, vu le chantier inter-fédéral qui ressemble à un casse-tête, ça peut durer... On l'espère aussi augmenté d'une feuille de route, d'un budget et de mesures concrètes.